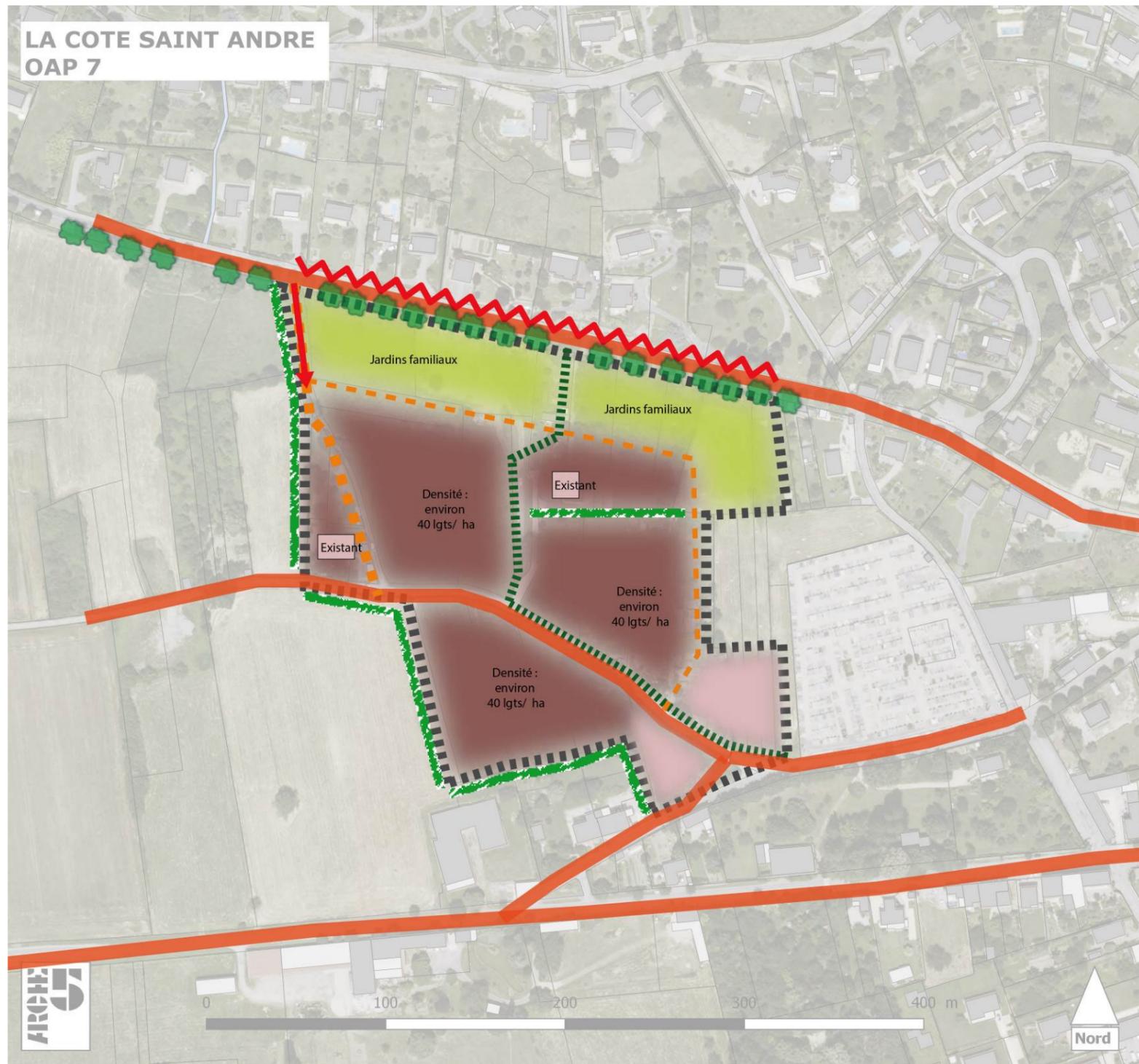


LA COTE ST ANDRE



OAP N°7

- Créer un nouveau quartier en limite ouest de la ville.
- Aménager le carrefour sur la rue du commandant Julhiet pour mieux gérer les entrées / sorties de ce nouveau quartier
- Laisser un espace ouvert et paysager en entrée du secteur.
- Ne pas créer de sortie sur la RD518, éventuellement aménager une entrée (sens unique) en extrémité ouest du secteur.
- Sécuriser sur l'ensemble du secteur les déplacements doux et créer des cheminements dédiés qui irriguent le site.
- Préserver les alignements d'arbres le long de la RD518.
- Aménager en contrebas de la RD518 des espaces ouverts paysagers, comme par exemple des jardins familiaux, accessible depuis l'intérieur du site par une voirie dédiée style chemin agricole.
- En limite avec la zone agricole, réaliser un aménagement paysager végétal fait de haies champêtres, libres et diversifiées, composées d'arbustes et d'arbres de petit développement, favorisant l'intégration paysagère des nouvelles constructions.
- Sur les îlots constructibles, proposer une densité adaptée à l'environnement bâti et à la localisation dans la commune : plutôt type petits collectifs, intermédiaires ou maisons groupées.